



District de l'Aude de Football



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



Cité des sports - 11 000 CARCASSONNE
10 avenue du général sarraill

Règlement Championnat Futsal

Organisation Générale

Art. 1 : Le District de l'Aude organise chaque saison le Championnat de Futsal.

Art. 2 : Compétition régie par :

- les lois du jeu Futsal FIFA,
- les règlements FFF,
- les règlements du District de l'Aude,
- et ceux de la Ligue Occitanie, si nécessaire.

Engagement des Clubs

Clubs éligibles : uniquement les clubs affiliés dont le siège social se situe dans l'Aude.

-Condition de lancement : minimum 5 équipes engagées. S'il y a moins de 5 équipes, possibilité d'organisation interdistrict.

-Engagement :

Les clubs doivent s'inscrire sur footclubs avant le 5 septembre.

Il doit inclure les informations administratives : salle/gymnase, créneaux.

Les coordonnées du dirigeant doivent parvenir par mail au district.

Il y a une participation financière à l'arbitrage.

-pour recevoir les clubs doivent avoir un gymnase homologué FFF N 4 ou 5, à défaut toutes leurs rencontres se joueront à l'extérieur dans un endroit neutre



District de l'Aude de Football



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



Cité des sports - 11 000 CARCASSONNE
10 avenue du général sarraill

-Les Joueurs doivent être licenciés FFF futsal et à jour de leur situation financière.

-Les clubs peuvent engager deux équipes dans le championnat, les joueurs ne peuvent pas jouer dans les deux équipes au cours de la même la semaine

Format de la Compétition

Championnat en aller-retour.

- Structure selon le nombre d'équipes :
 - Jusqu'à 9 équipes : une poule unique.
 - 10 équipes et plus : plusieurs poules + phase finale (demi-finales + finale).
 - Demi-finales : 1er vs 4e et 2e vs 3e.
- Double licence autorisée sans limite.
- Restrictions sur joueurs évoluant à un niveau supérieur :
 - Maximum 2 joueurs ayant joué plus de 5 matchs au niveau supérieur peuvent jouer en district.
 - Condition : leur match de niveau supérieur ne doit pas avoir eu lieu la même semaine.
 - Les joueurs ayant joué le dernier match au niveau supérieur peuvent rejouer en district la semaine suivante.



District de l'Aude de Football



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



Cité des sports - 11 000 CARCASSONNE
10 avenue du général sarraill

Déroulement des Matches

Durée : 2 mi-temps de 25 minutes effectives + 5 minutes de pause.

- Chronomètre : arrêté uniquement en cas d'incident majeur.

- Arbitrage :

- Idéalement : deux officiels désignés.
- À défaut, un licencié de chaque club peut officier.

- Organisation :

- Équipes convoquées 1h avant le coup d'envoi.
- Matches possibles du lundi au samedi, sauf dérogation.